Déclaration sur l’honneur – Critère 5.3 Qualiopi

Car’in Conduite
25 place de la République – 61400 Mortagne-au-Perche
SIRET : 750 777 419 00011
Agrément préfectoral : E1206128940 du 05 juillet 2022 (Alençon – 61)

Je soussignée, Karine LEVASSEUR, co-gérante de l’établissement Car’in Conduite, atteste sur l’honneur que chaque élève présenté à l’examen pratique du permis de conduire, quelle que soit la catégorie concernée, est accompagné par un formateur diplômé, titulaire de l’autorisation d’enseigner en cours de validité.

Cet accompagnement est assuré par : un enseignant de la conduite et de la sécurité routière rattaché à l’établissement, ou un stagiaire TP ECSR sous convention de stage, encadré par un référent pédagogique, ou le référent pédagogique lui-même, dans le cadre de sa mission.

L’établissement met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la présence effective d’un accompagnateur conforme à la réglementation lors de chaque présentation à l’examen pratique.

Pour Car’in Conduite
Karine LEVASSEUR

Fait à Mortagne-au-Perche, le 10/10/2025

Signature :

